

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'AUTOMOBILE DE SAINTE-THÉRÈSE, TENUE LE 5 AVRIL 2022 À 16 H 30 AU C.F.P. DE L'AUTOMOBILE DE SAINTE-THÉRÈSE VIA TEAM.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Stéphane Bouchard	enseignant
M. Martin Caron	enseignant
M. Oniel Charbonneau	entreprise
Mme Mélanie Désormiers	personnel professionnel
M. Pierre Mondou	entreprise
M. Sylvain Pelletier	socio-économique (CPA)
Mme Caroline Lemieux	personnel de soutien
M. Martin Tougas	directeur

**SONT ABSENTS :**

M. Yannick Genesse	entreprise
M. Maxime Longpré	élève
Mme Élise Paquin	élève

**1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président ouvre l'assemblée. Il se présente et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Pierre Mondou que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

CE-2122-557

**ADOPTÉ**

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 décembre 2021 et suivis;
4. Logigrammes;
5. Développement AEP en ATE;
6. Questions diverses;
7. Levée de l'assemblée.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2021**

Il est proposé par monsieur Martin Caron d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

CE-2122-558

**ADOPTÉ**

**4. LOGIGRAMMES**

Monsieur Martin Tougas présente les logigrammes à tous les membres du CE à l'aide des tableaux fournis pour chaque DEP.

Il est proposé par monsieur Stéphane Bouchard d'adopter tous les logigrammes tel que présenté.

CE-2122-559

**ADOPTÉ**

## 5. DÉVELOPPEMENT AEP EN ATE

Monsieur Martin Tougas informe tous les membres du CE que nous avons obtenu la subvention auprès du ministère pour ce beau projet.

Le comité enseignant travaille en continu sur le développement du matériel pédagogique pour cette nouvelle formation que le CFPA désire offrir dans un avenir rapproché.

Le CPALL a aussi fait une demande de subvention auprès de la CPMT pour cette formule en alternance travail-études.

Il est aussi mentionné par monsieur Sylvain Pelletier, représentant du CPALL, qu'une résolution a été passée afin de reconnaître toutes les heures effectuées en stage pour les élèves qui seront en formation.

Monsieur Martin Tougas précise à tous les membres du CE que nous sommes toujours en attente de la réponse de la COPA afin de savoir si nous pourrions offrir cette formation pour le début 2022-2023.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

Concernant la formation en VÉ (véhicules électriques), monsieur Sylvain Pelletier précise à tous les membres du CE que la formation de 105 heures sera diminuée entre 60 et 70 heures.

Il est aussi mentionné que la formation VÉ3 est à venir pour l'automne 2022.

## 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Pierre Mondou.

CE-2122-560

**ADOPTÉ**

Il est 16 h 53.

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
date

\_\_\_\_\_  
Directeur

\_\_\_\_\_  
date